



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 18 juin 2020 -

Délibération n°3.3.18/06/2020

relative à l'approbation des fiches actions des projets collaboratifs
financés par la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
pour l'année 2020/21

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-4, L712-6 et L712-6-1,
Vu les délibérations de la Commission Formation et Vie Universitaire du 14 novembre 2019 et du Conseil
d'administration du 19 novembre 2019 relative à l'adoption de projets collaboratifs financés par la
Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC),*

**Article unique : Approbation des Fiches actions Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
pour l'année 2020/21.**

Prise en compte du contexte sanitaire particulier : seules ont été analysées par la CFVU du CAC en vue d'un passage devant le CA, les actions jugées prioritaires devant être lancées dès la rentrée universitaire 2020/21.

Projet collaboratif 1 : ACCUEIL ET INTEGRATION

Fiche action B : Intégration solidaire : 5 688 €

Fiche action C : Accessibilité numérique : 10 600 €

Fiche action F : Développement de l'inclusion à l'université : 14 326 €

Fiche action G : Méthodologie : 2 193 €

Fiche action H : Information par les pairs (étudiants relai information) : 23 868 €

Projet collaboratif 3 : SANTE BIEN ETRE

Fiche action A : Développement de l'accès aux installations sportives universitaires (ISU) : 45 370 €

Fiche action B : Promouvoir les échanges entre pairs dans les actions de prévention : 34 880 €

Fiche action D : Offre permanente relaxation et gestion du stress : 10 600 €

Fiche action G : Sensibiliser au handicap : 17 470 €

Projet collaboratif 4 : FACILITER LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS ET GARANTIR SA VISIBILITE

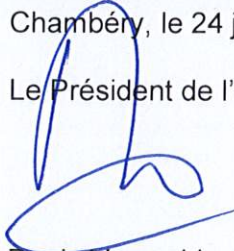
Fiche action F : Communication non violente : 1 500€

Résultat des votes : 30 membres en exercice, 16 membres présents ou représentés, suffrages exprimés =
16 voix : 16 pour.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les fiches actions de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) telles que présentées ci-dessous.

Chambéry, le 24 juin 2020

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc



Denis Varaschin

La présente délibération sera soumise à l'approbation du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc.
La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.